

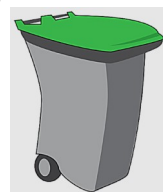
Un rappel pour les bacs à ordures ménagères et emballages ménagers

Depuis le mois d'octobre, des bacs à couvercle jaune ont rejoint les autres bacs sur les points de collecte. Cette volonté de la communauté de communes a pour objectif de rapprocher au plus près des habitants, la possibilité de trier davantage.

Ainsi, tous les emballages ménagers (voir autocollant sur le bac) peuvent être déposés dans ces bacs « jaunes ».

Des bacs ont été regroupés à certains endroits, formant un ensemble disparate. 4 lieux sont ainsi concernés :

- Place Cail côté sud
- Rue de la Fontaine (parking)
- Place Malesherbes
- Place Pré.



La raison est simple : des bacs enterrés vont être installés dans ces mêmes lieux, au cours du second semestre 2022, pour une meilleure intégration paysagère. Cet enfouissement ne peut pas être réalisé avant puisqu'il est nécessaire que ce soit simultanément avec les autres communes concernées par ce même objectif. Par ailleurs, ce délai permet de valider aussi ces emplacements auprès de la population, car chaque emplacement nécessite un investissement important.

Depuis la mise en place des nouveaux bacs, si vous constatez des problèmes (taille des bacs, emplacements gênants), nous vous remercions de nous les signaler à mairie@chef-boutonne.fr

Dans quelques mois, une fois que l'ensemble fonctionnera bien, la commune débutera une opération d'intégration paysagère pour certains lieux.

Des aides possibles au CCAS

Depuis plus de 10 ans, le CCAS propose une aide sous forme de prêts. On a parfois des difficultés à faire face à des dépenses imprévues (réparation de la voiture, changement de réfrigérateur...).

Pour permettre ces dépenses indispensables dans la vie quotidienne, le CCAS peut maintenant prêter sans intérêt 90 % de la dépense, dans la limite de 400 €. En effet, ce plafond a été réhaussé à ce montant (au lieu de 300 € précédemment).

Cette somme est remboursée, sur une durée maximale de 24 mois (au lieu de 20 mois). Cette aide est réservée aux familles dont le quotient familial (CAF) est inférieur à 550 €.

Si vous avez un besoin particulier, si vous souhaitez savoir si vous pouvez y prétendre, prenez contact avec la mairie, au 05.49.29.80.04.

Une liste pour la bonne cause

Il arrive parfois que la gendarmerie appelle les élus, notamment la nuit, car des animaux se trouvent sur la voie publique et pourraient causer un accident. Il est donc nécessaire de savoir rapidement qui peut être propriétaire de ces animaux.

Afin que nous puissions mettre à jour la liste des différents animaux (bovins, caprins, équidés...) présents sur notre territoire, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir la liste des animaux vous appartenant, ainsi que vos coordonnées (nom et prénom, adresse, téléphone et e-mail), à mairie@chef-boutonne.fr.

Très bientôt, l'aménagement du centre bourg et la réhabilitation d'un immeuble à Tillou vont débiter

Dans l'édition de « Couleurs Boutonne » de décembre 2020, nous avons présenté l'historique de ce projet initié par la commune historique de Tillou et avons fait le point sur l'état d'avancement de ce dossier.

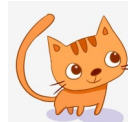
Aujourd'hui, avec l'aide de notre maître d'œuvre, l'Atelier du Trait, nous avons lancé des consultations auprès des entreprises pour la réalisation des travaux portant sur l'aménagement du centre bourg, afin de faciliter la circulation et la giration des véhicules lourds d'une part, et la réhabilitation de l'immeuble situé au carrefour de la Grand'Rue et de la rue du Haut Planier, d'autre part.

Au terme de ces consultations, les marchés ont été attribués par le Conseil Municipal et les entreprises vont pouvoir, maintenant, entreprendre les travaux. Le plan de financement ci-dessous révèle un surcoût pour chacun des chantiers, dû notamment, au prix des matériaux dont les cours ne cessent de grimper depuis la reprise économique.

Intitulé de l'opération	Coût de l'opération TTC	Intitulé des recettes	Montant des recettes
Aménagement du carrefour	98 100 €	Subventions	44 700 €
		FCTVA	16 100 €
Réhabilitation de l'immeuble	255 800 €	Subventions	130 300 €
Total	353 900 €		191 100 €
Reste à charge pour la commune			162 800 €

Avis de recherche

Des chats sociables, domestiqués, stérilisés voire pucés, ont disparu de façon soudaine dans certains quartiers de Chef-Boutonne. Bien que leurs propriétaires, fort malheureux, aient procédé à leur recherche (vétérinaire, affiches, alentours), ils restent introuvables. Si vous avez recueilli un chat qui n'est pas de votre famille, vous pouvez aider les propriétaires en le signalant, afin de vérifier si ce n'est pas le leur. Merci d'avance. Vous pouvez contacter la mairie de Chef-Boutonne, par téléphone au 05.49.29.80.04 ou par e-mail à mairie@chef-boutonne.fr



Les rubans du patrimoine : la 27^{ème} édition d'un concours national

Le lundi 6 décembre 2021, la commune de Chef-Boutonne a reçu un prix, au niveau départemental, décerné par la Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du Patrimoine, la Caisse d'Épargne, l'Association des Maires de France, le Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques.

Ce prix récompense la réhabilitation de la Mairie, réalisée en 2017. Un dossier a été constitué en 2020, car les conditions d'éligibilité étaient remplies pour cet édifice qui présentait un intérêt patrimonial, technique ou culturel particulier.

La description du bâti et les illustrations de la commune largement photographiques et détaillées pour donner une idée de son ampleur, du bâtiment réhabilité, des travaux réalisés, du plan de financement, des aspects environnementaux, de la spécialité des entreprises y ayant participé, des autres actions de la commune pour la valorisation du patrimoine, ont été examinées par un Jury régional. Se basant sur l'implication du maître d'ouvrage, de l'esthétique et du respect du patrimoine, de la mise en valeur des parties anciennes, comme de l'adaptation du bâtiment à ses nouvelles fonctions, accessible aux personnes à mobilité réduite, doté d'une salle du Conseil Municipal entièrement revue, il s'est déclaré favorable à l'obtention de cette récompense.

C'est avec plaisir et satisfaction que la commune a pu mesurer que ses efforts ont porté, et que cette distinction a une valeur de reconnaissance.

La remise de ce prix a rassemblé une vingtaine de participants, dont les partenaires et des entreprises y ayant collaboré, de l'architecte, dont l'action a permis d'aboutir en bonne entente avec la commune.

Monsieur Fabrice Michelet, Maire de la commune, a rappelé les 3 enjeux de la municipalité, la reconnaissance du travail accompli par les acteurs de ce chantier, la volonté de la reconnaissance du patrimoine et de son entretien, enfin la reconnaissance de sa stratégie afin que la commune soit mieux connue et estimée.

Le diplôme et la plaque qui ont été remis figureront en bonne place dans les locaux, une nouvelle ère patrimoniale ayant prolongé la vie architecturale de la Mairie pour les années futures et une utilisation meilleure par les Chef-Boutonnais.

Des travaux d'effacement de réseaux repoussés

Nous avons communiqué en septembre 2021 sur le démarrage de l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, sur une partie de la rue de la Pirounelle et le haut de l'avenue Louis Doignon. Malheureusement, ces travaux n'ont pas pu débuter à la période indiquée et nous le regrettons. Ce retard est uniquement de la responsabilité de l'entreprise Delaire, pour des raisons de manque de main d'œuvre au regard de la charge générale de travail. Le nouveau planning vu avec l'entreprise, prévoit le début du terrassement vers le 10 janvier, pour une durée de 3 semaines environ.

L'entretien des haies est impératif

Il est rappelé que pour la sécurité de tous les citoyens, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Nous comptons sur vous et vous en remercions.

Urbanisme - Les permanences d'un architecte-conseil pour 2022

Sur la commune de Chef-Boutonne et maintenant depuis deux ans, Monsieur Franck BUFFETEAU, architecte conseil, est à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets. Ce service est gratuit pour toutes les personnes souhaitant des conseils en matière d'urbanisme.

Son rôle est :

- D'aider au choix d'un projet (insertion du projet sur le terrain)
- D'assurer la bonne harmonie du projet avec le paysage environnant
- De conseiller sur les méthodes de restauration (matériaux, techniques, compréhension du bâtiment, lecture historique du bâtiment)
- D'accompagner la réflexion d'aménagement de l'habitation (modification d'ouverture, agrandissement).

En particulier, dans les périmètres assujettis à l'Architecte des Bâtiments de France, il peut intervenir en amont pour faciliter la constitution et l'instruction des dossiers (permis de construire, déclarations préalables...).

La permanence est assurée une fois par mois, aussi bien à la mairie qu'à votre domicile. Découvrez ci-dessous les dates des prochaines permanences (2022) :

- | | |
|------------------------|--------------------------|
| - Vendredi 28 janvier, | - Vendredi 22 Juillet, |
| - Vendredi 18 février, | - Vendredi 16 septembre, |
| - Vendredi 18 mars, | - Vendredi 14 octobre, |
| - Vendredi 15 avril, | - Vendredi 18 novembre, |
| - Vendredi 20 mai, | - Vendredi 16 décembre. |
| - Vendredi 17 juin, | |

Le service « Urbanisme » de la Mairie se tient à votre disposition au 05.49.29.80.04 ou par mail à urbanisme@chef-boutonne.fr pour prendre rendez-vous.

Un point sur la campagne de stérilisation des chats

La commune de Chef-Boutonne a repris sa campagne de stérilisation des chats errants pour la période de **septembre 2021 à février 2022**, sur les lieux publics de Crézières, La Bataille, Tillou et Chef-Boutonne historique. Pour le bon fonctionnement de cette opération, nous avons besoin de bénévoles, alors si vous le souhaitez ou voulez obtenir plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter Chrystel SAMAR à la mairie de Chef-Boutonne au 05.49.29.80.04 ou par e-mail à mairie@chef-boutonne.fr

Enfin les Cérémonies des Vœux

La Municipalité souhaite retrouver les échanges entre les citoyens et les élus lors des différentes cérémonies, interrompus depuis la pandémie.

Nous vous invitons aux Cérémonies des Vœux, qui doivent avoir lieu à :

- Crézières, le 8 janvier 2022, à 11h30, à la Mairie.
- Chef-Boutonne, le 14 janvier 2022, à 18h30, au Centre Culturel.
- Tillou, le 15 janvier 2022, à 16h à la Salle du Tilleul.
- Et La Bataille, le 16 janvier 2022, à 14h, à la Salle Marie-Louise GERBAUD.

Cependant, en raison des mesures sanitaires gouvernementales qui pourront être mises en place et non connues à la date d'impression de ce journal, ces cérémonies peuvent être annulées. Nous vous en tiendrons informés.

COUPON - REPONSE

Nom : _____ **Prénom :** _____ **Nombre de personnes présentes à :** _____

- Crézières.
- Chef-Boutonne.
- Tillou.
- La Bataille.

Merci de bien vouloir remplir ce bulletin d'inscription et le déposer à la Mairie de Chef-Boutonne ou nous envoyer un mail à mairie@chef-boutonne.fr.

La Municipalité vous souhaite une Bonne Année 2022

Meilleurs vœux

Votre avis nous intéresse

Les animations estivales 2021 sont maintenant terminées. Malgré la pandémie, nous avons souhaité maintenir un programme des animations sous diverses formes (marchés animés, ateliers du mercredi, vies de villages et de quartiers...).

L'année à peine terminée, nous sommes actuellement en préparation de la programmation 2022 et nous aimerions savoir sur quelles thématiques, vont vos préférences :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Concerts,
<input type="checkbox"/> Cinéma de plein air,
<input type="checkbox"/> Spectacle pour enfants,
<input type="checkbox"/> Expositions,
<input type="checkbox"/> Vie de Villages et de Quartiers, | <input type="checkbox"/> Théâtre,
<input type="checkbox"/> Animations de rue
<input type="checkbox"/> Sorties nature,
<input type="checkbox"/> Visites patrimoniales,
<input type="checkbox"/> Autres : _____ |
|---|---|

A cet effet, vous pouvez nous faire part de vos idées et suggestions à ce sujet.

Par ailleurs, votre avis sur les animations, auxquelles vous avez participé en 2021, nous intéresse. Ne manquez pas de donner votre avis.

Merci de bien vouloir nous envoyer vos avis avant le 31 janvier 2022, par e-mail à : pascaline.ricard@chef-boutonne.fr ou par écrit au secrétariat de la mairie.

Nous comptons sur vos réponses, qui nous aideront à mieux vous satisfaire.

JANVIER 2022	AGENDA DES MANIFESTATIONS
Mercredi 5	Heure du conte 4 à 6 ans - Médiathèque - 15h30 à 16h
Vendredi 7	Bébés lecteurs 0 à 3 ans - Médiathèque et Relais Petite Enfance - gratuit-10h (inscriptions auprès du Relais Petite Enfance au 05.49.27.91.76)
Samedi 8	Cérémonie des Vœux - Mairie de Crézières - 11h30
Vendredi 14	Cérémonie des Vœux - Chef-Boutonne - Centre Culturel - 18h30
Samedi 15	Cérémonie des Vœux - Tillou - Salle du Tilleul - 16h
Dimanche 16	Cérémonie des Vœux - La Bataille - Salle Marie-Louise Gerbaud - 14h
Vendredi 21	Don du sang - Salle Raymond Quiard - 16h à 19h
Dimanche 23	Assemblée Générale - Rêves et Envols - Salle Raymond Quiard
Mercredi 26	Et patati et patata et pause-café - Médiathèque - 16h
FEVRIER 2022	
Mercredi 2	L'Heure du conte 4 à 6 ans - Médiathèque - 15h30 à 16h
Vendredi 4	Bébés lecteurs 0 à 3 ans - Médiathèque et Relais Petite Enfance - gratuit-10h (inscriptions auprès du Relais Petite Enfance au 05.49.27.91.76)
Samedi 5	Soirée couscous - A.R.B.R.E.S - Salle Raymond Quiard - 20h
Jeudi 17	Assemblée Générale - F.N.A.M - Salle Raymond Quiard
Mercredi 23	Et patati et patata et pause-café... - Médiathèque - 16h

A Chef-Boutonne « Fashion shopping » à bas coût !

Des vêtements hommes, femmes et enfants, dans toutes les tailles et tous les styles, sont en vente à prix cassés, de 1 à 5 euros.

Qui dit mieux !

A la Boutique Solidaire du Secours Catholique, on peut refaire sa garde-robe à moindre coût.

Ce vestiaire, provenant de dons, n'est pas réservé aux bénéficiaires de certaines prestations, mais bien ouvert à tous...

Pas question de parler de caritatif mais d'humanitaire : aujourd'hui, porter des vêtements de seconde main est devenu tendance, par souci d'économie ou d'écologie...

Les articles proposés sont en parfait état et le stock important permet un large choix.

N'hésitez pas à pousser leur porte, vous y serez accueillis par une équipe motivée de bénévoles, qui s'active pour rendre la boutique agréable et conviviale.

**Couleurs à la une est distribué
tous les deux mois et vous
donne rendez-vous
au mois de mars 2022**



« L'année est une couronne de fleurs, d'épis, de fruits et d'herbes sèches ». Joseph Joubert

Une 3^{ème} fleur pour la commune

Depuis 2011, année où la commune historique de Chef-Boutonne avait reçu 1 fleur pour l'obtention du label « villes et villages fleuris », suivie de Crézières en 2014, le jury se déplace tous les 3 ans pour auditer la commune sur ses pratiques d'entretien des espaces publics, sur ses actions d'embellissement sur la commune, sur son envie de respecter l'environnement. Depuis 2014, la commune de Chef-Boutonne disposait d'une 2^{ème} fleur.



Après une visite du jury en juin, (avec un an de retard à cause de la crise sanitaire), une 3^{ème} fleur vient d'être décernée à Chef-Boutonne, bien évidemment pour le périmètre de la commune nouvelle.

Cette bonne nouvelle est la résultante de plusieurs facteurs :

Tout d'abord, c'est le travail de notre équipe d'agents qui est ainsi récompensé et valorisé. Tout au long de l'année, on peut les voir exercer dans tous les espaces publics, des missions que l'on connaît tous (tonte, débroussaillage, fleurissement, taille, création, plantations...). Aujourd'hui, tous ces gestes sont mis en valeur avec cette progression importante. Qu'ils en soient ainsi chaleureusement remerciés.

Ensuite, l'évolution récente des pratiques d'entretien, avec la suppression des pesticides et un respect plus grand de l'environnement (biodiversité, moins d'utilisation de carbone et d'eau) nécessite une adaptation permanente. Cette 3^{ème} fleur montre que notre commune a fait de bons choix et a su trouver le chemin pour y parvenir.

Enfin, il convient de reconnaître, à travers cette progression, l'envie et la détermination des élus qui ont mis les moyens nécessaires pour atteindre ce résultat.

Un nouveau départ à la retraite

Monsieur Christian BOUQUET, agent aux Services Techniques, qui avait intégré l'équipe des espaces verts, le 1^{er} mars 2003, a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2021. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Une nouvelle arrivée aux Services Techniques

A compter du 1^{er} janvier 2022, Monsieur Tony BOISSELET sera affecté à la Gestion des Espaces Publics, en remplacement de Monsieur Philippe DRAHONNET.

Bienvenue

Nous saluons l'arrivée de Madame Lise IALAMOF, nouvelle proviseure au Lycée Professionnel, depuis le 1^{er} décembre 2021, en remplacement de Monsieur Frédéric CAILLIER, nommé à LA CRECHE.

Du nouveau à la boulangerie de Javarzay

Depuis le 2 décembre 2021, Monsieur Mickaël TETELIN et son équipe, sont heureux de vous accueillir de 6h à 13h et de 17h à 19h, tous les jours, à l'exception du mercredi, à la boulangerie de Javarzay, suite au départ à la retraite, de Monsieur et Madame VACHER.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans le développement de leur entreprise.

Un point sur les inscriptions sur la liste électorale

L'inscription sur les listes électorales peut se faire sur le site service-public.fr ou en Mairie jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant les élections, soit :

- avant le 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle
- avant le 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Pour toute personne n'ayant pas reçu sa carte ou les programmes lors des dernières élections, merci de vous faire connaître par mail sur elections@chef-boutonne.fr ou directement en Mairie auprès de Vanessa MAGNAN, afin de vérifier votre adresse ou tout autre élément.

